

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ic} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1897

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1897

NOTES

SUR

QUELQUES PLATEAUX DE BALANCE

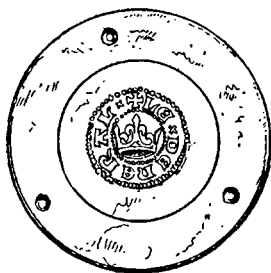
Notre confrère, M. G. Cumont, a fait connaître, soit bien complets, soit en débris, un certain nombre d'instruments de pesage appartenant à l'époque franque; en même temps, il a fait observer — renseignement précieux à noter — que parfois, à côté de balances, on a trouvé dans les tombes soit de petits disques en cuivre, soit des monnaies de bronze en unité, dont le poids correspondait à celui des monnaies d'or, soit enfin des monnaies romaines de modules différents formant série. Les plateaux de balance dont il a donné des reproductions sont de très petites dimensions; leur diamètre varie entre 23 et 41 millimètres et leur forme, assez ordinairement en cuvette, semble justifier la destination qu'on s'accorde généralement à reconnaître à quelques spécimens rencontrés isolément; on ne peut mettre en doute qu'ils aient été employés à peser des matières précieuses (1).

(1) *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 1891 : « Balances trouvées dans les tombes des cimetières francs d'Harmignies, de Belvaux, de Wancennes et d'Éprave. »

Il ne semble pas qu'au temps de la période franque les plateaux de balance aient été autre chose que des feuilles de métal de peu d'épaisseur, taillées en disques aplatis ou de forme concave, percés sur les bords de trois trous destinés à recevoir les anneaux d'une chaînette ou les cordons dont, à ses extrémités, était muni le fléau de la balance. On ne remarque rien de particulier sur les spécimens étudiés par M. G. Cumont et, avant lui, par les différents auteurs dont il cite les travaux ; ils ne portent point le nom du fabricant ; telles que nous les montrent les monnaies et les marbres de l'époque romaine, les chapiteaux de la période romane, les manuscrits et les vitraux du moyen âge, les balances seront à peu près les mêmes dans tous les temps (1). C'est seulement au xiv^e siècle qu'apparaîtra — modification digne d'attirer l'attention — l'estampille d'un poinçon à type monétaire au centre du plateau « sur lequel on devait déposer le denier pour la vérification pondérale de la monnaie placée sur le plateau opposé ».

M. J. Rouyer a publié un curieux plateau de trébuchet, trouvé à Paris, offrant en relief l'empreinte d'un coin monétaire :

(1) Voir les *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, par l'abbé Cochet, en 1857.



Dans le champ une couronne; en légende, entre deux grènetis : † LE † DENERTLI † (1).

Nous connaissons plusieurs poids monétaires au type de la couronne créé par Philippe VI, le 29 janvier 1339 : « couronnes d'or fin . . . au feu de 45 pièces au marc », soit 5^{gr}.438; les légendes offrent les variétés suivantes :

LE : DENERTLI = 4^{gr}.92. Ancienne collection Lambert.

Revue numismatique, 1862, p. 113.

POIS × DE × CROCHE = 5^{gr}.32. Collection J. Rouyer.

Revue numismatique, 1886, p. 268.

⊙ P ⊙ RTV ⊙ DE ⊙ LK CRO = 5^{gr}.258. Notre collection.

Revue numismatique, 188 . Pl. XIX, n° 8.

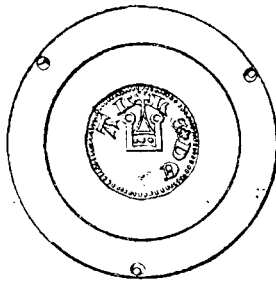
On retrouvera certainement un jour, dans une collection ignorée, les produits du coin dont le plateau découvert par M. J. Rouyer porte l'empreinte en relief, que signalent tout particuliè-

(1) *Revue numismatique*, 1886, pl. XV, fig. 1.

rement les deux croisettes employées comme points séparatifs.

Un poids de l'ancienne collection Dancoisne, d'un module plus petit et pesant seulement 2^{gr}.49, offrait le même type avec la légende : **LE ✱ DENER LI**.

Un second plateau de la même époque, déposé aujourd'hui au musée de Valenciennes, et trouvé dans le déblaiement d'un ancien bastion de cette ville, a été publié tout récemment par M. A. de Witte ; il présente au centre l'empreinte d'un coin au châtel tournois, puis en légende : ✱ **LE** ☉ **DE(NER)LI**, en caractères du XIV^e siècle (1).



Nous possédons dans nos cartons un poids dont le type est identique à la marque en relief de ce plateau.



(1) *Revue belge de numismatique*, 1893.

Ce poids nous paraît avoir servi, non à peser la monnaie d'or, mais les gros tournois d'argent qui, frappés primitivement au temps de saint Louis à 58 au marc de Paris, c'est-à-dire à 4^{gr}.22, subirent de nombreuses transformations dans leur poids et leur aloi sous les règnes des successeurs de ce prince.

Notre exemplaire pèse 3^{gr}.85 et remonte, croyons-nous, au temps de Philippe le Bel (1285-1314).

L'exemplaire suivant, publié par M. J. Rouyer (1):



POIS DE TON · DEN, pèse seulement 3^{gr}.32; mais il faut bien remarquer « qu'une très grande quantité de denereaux que l'on découvre ont perdu, plus ou moins, de leur pesanteur légale par l'usure, l'oxydation et les dégradations de toutes sortes et de toutes causes ». La forme onciale de la lettre T, qui se remarque sur les monnaies attribuées à Philippe le Long, autorise à classer ce poids au règne de ce prince (1316-1322).

Les poids monétaires au type du châtel tournois sont très rares.

Nous avons dit précédemment qu'on ne ren-

(1) *Revue numismatique*, 1886, p. 266, pl. XV, n° 3.

contraît pas de nom de fabricant sur les petits plateaux des balances de l'époque franque. Cette habitude de signer les objets sortant de leurs ateliers, si commune chez les bronziers gallo-romains, ne paraît point s'être conservée dans la Gaule au delà du III^e siècle. Nous proposons de classer à cette période toute une série d'objets antiques jusqu'alors indéterminés.

Dans le cours de l'année 1880, notre érudit confrère M. R. Mowat, qui s'est tout particulièrement occupé des marques de bronziers, signalait à l'attention de la Société des Antiquaires de France l'existence d'une petite pièce exposée au cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale, sous le n^o 3836, qu'il était tenté de rattacher à la série des ornements hippiques (1).



« Cet objet, disait-il, sans provenance connue, consiste en une espèce de bouton de bronze, circulaire et légèrement concave; trois petits trous

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, p. 130. Voir également dans le *Bulletin épigraphique*, 1883-1884, l'étude consacrée par notre confrère aux *Marques de bronziers sur des objets antiques trouvés ou apportés en France*.

régulièrement espacés et percés près du bord peuvent avoir servi à l'attacher à quelque partie d'un harnais de cheval, en manière de bossette. Au fond de la cavité et à l'intérieur d'un cartouche, on voit une estampille composée des lettres en relief BANNAI; la dernière est un peu incertaine, un I ou peut-être un F. Dans le premier cas, *Bannai* serait le génitif du nom propre *Banna* connu par une inscription de la Grande-Bretagne; si la dernière est un F, il faudrait lire BANNA F(*ecit*). Mais quelle que soit la lecture, l'inscription doit être prise pour l'estampille du fabricant. »

Nous n'avons point à proposer une interprétation autre de la lecture indiquée par notre savant confrère; notre communication a pour but d'affirmer la forme BANNA F que l'on remarque sur plusieurs objets de forme identique :

Sur un plateau rond avec trois trous, du musée de Bregenz en Tyrol (1).

Sur une rondelle légèrement concave, percée de trois trous de fixation, trouvée à Mandeuire et conservée au musée de Besançon (2).

Sur une petite plaque également semblable

(1) *Corpus inscriptionum latinarum*, t. III, n° 6017.

(2) A. VAISSIER. — *La poterie estampillée dans l'ancienne Séquanie*, p. 41, pl. XIV, b. — Sur cette planche est reproduite une plaque identique, également trouvée à Mandeuire, avec l'inscription AVIII, pour laquelle M. A. Vaissier propose les lectures AVINIVS ou AVINIS et M. R. Mowat la forme AVITVS : *Marques de bronziers*, n° 33.

du musée de Naples, dont la finale du nom est indiquée sous la forme $\mathcal{A}\mathcal{E}$ (1).

Enfin, sur un quatrième exemplaire, en tout conforme aux précédents, découvert, en 1871, par M. l'abbé A. Guichard, dans les fouilles de Grozon (Jura).



Sur ce dernier, l'estampille dont on a fait usage reproduit le nom du bronzier sous la forme $\mathcal{E}\mathcal{A}\mathcal{N}\mathcal{N}\mathcal{A}\mathcal{F}$; la première lettre offre l'aspect d'un \mathcal{D} barré, retourné ainsi que les deux \mathcal{N} . Quant à la dernière, parfaitement sortie sous la frappe du poinçon, c'est bien la lettre \mathcal{F} , l'initiale de *Fecit*. Cet exemplaire et celui du musée de Besançon prouvent que le plateau du musée de Naples doit porter $\mathcal{A}\mathcal{F}$ et non $\mathcal{A}\mathcal{E}$.

Ces divers objets, dont la partie convexe n'offre aucun motif de décoration, ne peuvent avoir été fixés dans un but d'ornementation sur des pièces d'équipement ou de harnachement, comme le supposait M. R. Mowat; nous proposons de reconnaître dans ces rondelles concaves, percées

(1) C. I. L., t. X, n° 8072-11. Voir *Alt Celtischer Sprachschatz von Alfred Holder*, Leipzig, 1892, au mot BANNA.

sur les bords de trois trous placés à des intervalles égaux, le plateau (*lancula*) que l'on suspendait soit aux bras d'une balance (*libra*), soit à l'extrémité d'une romaine (*statera*), dont un spécimen fort curieux et de très petite dimension, exposé au musée de Naples, montre au centre du plateau unique une scène représentant un jeune satyre luttant contre une chèvre (1).



Dans son ouvrage sur *Les Arts et les Métiers des anciens*, Grivaud de la Vincelle a reproduit dans leurs dimensions exactes plusieurs petits plateaux trouvés en Gaule (2). Voir également dans l'*Album de Caranda* le plateau découvert par M. F. Moreau dans le cimetière d'Arcy-Sainte-Restitue (3).

L. MAXE-WERLY.

(1) *Il principali monumenti del Museo nazionale di Napoli*, 1865, pl. 89, fig. G.

(2) Planche LXXXIII.

(3) Planche supplémentaire O.